

INFORMATION DU CONSOMMATEUR

RAPPEL DE PRODUIT

Nous procédons aujourd'hui au retrait de la vente de « Purée de sésame Tahin Bio » suite au motif suivant : Détection de salmonelles

Il s'agit des produits suivants :

Tahin BIO

Marque : SENFAS

Pot de 300g	
Gencod : 3412940200049	
Lots concernés	DDM
5055H	02/27
5065H	03/27
5065H1	03/27

Pot de 700g	
Gencod : 3412940200339	
Lots concernés	DDM
5036H1N	02/27

Seau de 3,5 kg	
Gencod : 3412940200636	
Lots concernés	DDM
5065H	03/26



Il est donc recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au lot décrit ci-dessus ne pas les consommer et de les ramener au point de vente.

Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement dans les 48h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être aggravés chez les jeunes enfants, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin.

La publication de ce rappel est accessible sur le site : <https://rappel.conso.gouv.fr/>

Date de fin de la procédure de rappel : 08/06/2025